

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	12 (1939)
Heft:	1
Artikel:	Adolphe Guyonnet, architecte
Autor:	Bouvier, J.-B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-121011

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

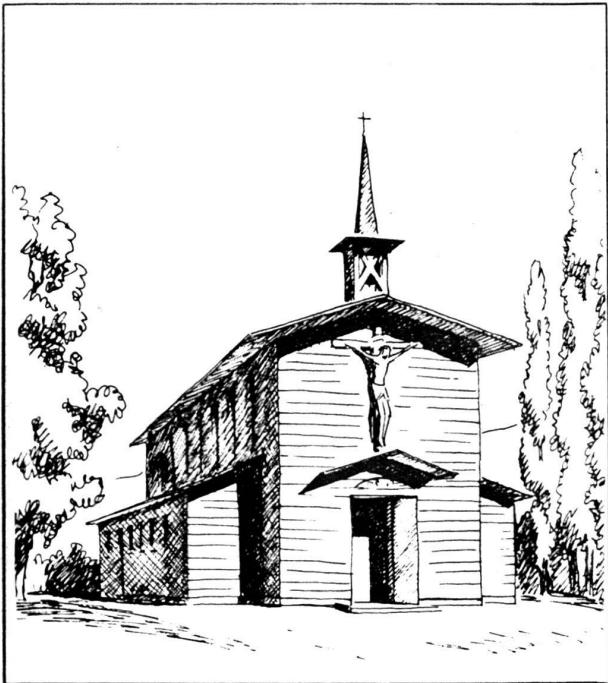


Vue de l'Eglise de Tavannes.

ADOLPHE GUYONNET, ARCHITECTE

Le fait que Genève n'est pas encore la grande ville athénienne qu'elle pourrait être et qu'il ne s'offre pas d'ouvrage tous les jours à ceux de nos architectes qui sont artistes ne doit pas nous tromper : à Corsier, à Sainte-Croix, au cimetière Saint-Georges, à Saint-Paul de Grange-Canal, à Tavannes du Jura bernois, Adolphe Guyonnet a bâti, sous forme d'églises, réfections d'églises, monuments funéraires, les assises d'une grande carrière. Il a participé avec succès à de nombreux concours depuis 1910.

Enfin, Guyonnet est un urbaniste dans le sens contemporain du mot. Derrière le Palais Wilson, il a su construire sans ornement, pour être utile, le grand édifice à façades de vitrages, dit Salle du Désarmement, qui projette vers le Prieuré la vaste rampe d'un perron couvert. Son projet pour la reconstruction du quartier du Seujet

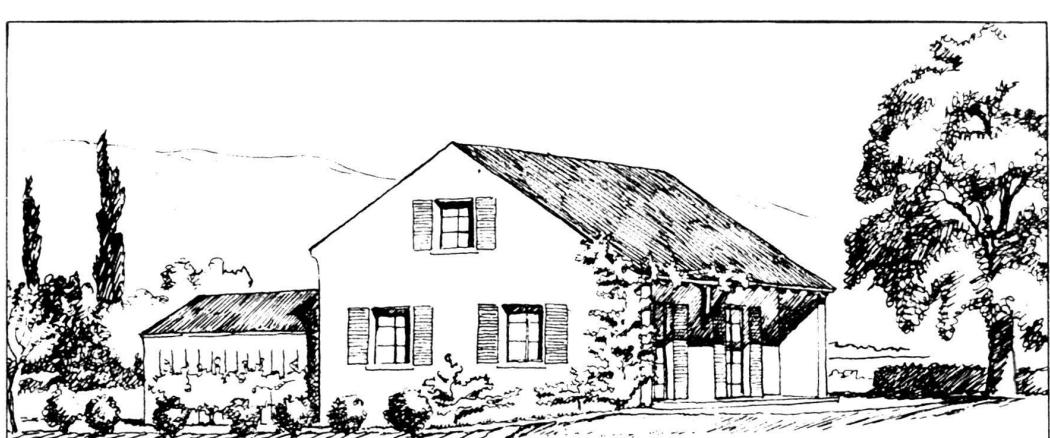


Projet de chapelle à Genève-Cointrin (1937).



Monument funéraire et chapelle à Genève (1932).

a suscité le plus vif intérêt. Et la récente Exposition de la ville nouvelle donnait, en une maquette étendue, ce qu'il a préparé pour l'aménagement du quartier de la Madeleine, partant du pied de la Cathédrale de Saint-Pierre, passant par la rue Calvin et le sommet de la Pélisserie, pour s'en aller jusqu'à la Tour-de-Boël, où une place doit être aménagée. J'en retiens ce trait significatif qu'une rue en corniche, une sorte de chemin de ronde, traversant par endroits les arcades ajourées des maisons dominantes, s'en ira, dans la vue du lac, du bas de la rue de la Fontaine, par en dessus de la Madeleine, jusqu'à l'entrée, côté Pélisserie, de la rue Calvin. Les arbres n'y manqueront pas ; il y aura, sur les places, des fontaines fleuries. Ce sera fort beau et je me réjouis d'apprendre que le Conseil municipal a voté le projet. L'œuvre d'Adolphe Guyonnet méritera un jour d'être commentée en un livre. Disons que, pour le moment, la Collection « L'Art religieux en Suisse romande », de ces éditions de La Baconnière qui ont déjà donné un « Théophile Robert », un « François Baud », un « Jean-Louis Gamperl », un « Marcel Feuillat » et un « Paul Monnier », a décidé de consacrer une étude à ses architectures religieuses. Cet ouvrage, que j'ai eu l'honneur et le plaisir d'écrire, ne vise point à revoir le nombre entier des constructions de l'architecte. Je



Projet de maison familiale.
(Concours 1935, Genève.)

crois en revanche qu'on y trouvera une explication déjà approfondie des principes de son art, tels qu'ils s'affirment à Saint-Paul, à Sainte-Croix, à cette originale invention moderne qu'évoque l'Eglise de Tavannes, aux conférences prononcées par l'auteur et à l'ouvrage de théorie qu'il a publié.

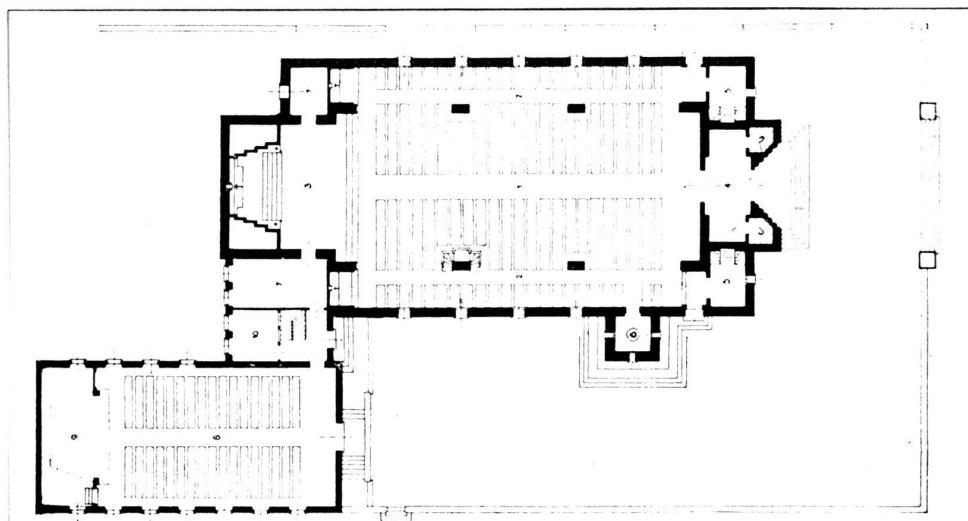
La personnalité remarquable de ce talent réside en ceci qu'on voit en lui un esprit d'étude, de mesure et d'harmonie, à la fois sensible et réfléchi, qui bâtit, c'est assez rare, en fonction d'un système d'idées parfaitement cohérent. L'expérience séculaire qui s'incorpore à la tradition s'y cristallise en vivante synthèse avec les données d'une sensibilité artiste très particulière.

●

Extrait de « Adolphe Guyonnet » (Editions de la Baconnière), par J.-B. Bouvier :

« L'entreprise de suivre un artiste dans l'exposé de ses idées m'a toujours paru sujette à précautions. Vers 1932, quand Guyonnet produisit d'abord en conférence son « Introduction à une Conception logique de l'Esthétique architecturale » que Nova et Vetera devait tirer à part en 1935, il ne manqua point de se réclamer au premier rang de l'imagination. Mais qu'est-ce qu'une imagination particulière et, quand le créateur saurait ce qu'elle est en lui, encore com-

ment en rendra-t-il compte ? Le côté sensible, coloriste et pittoresque d'un goût, d'autre part, la poésie enfin des ouvrages, n'est-ce point l'essentiel, ce qui habille métier et belle technique, ce qui vivifie les principes les plus assurés, ce qui recouvre l'arc bien dessiné et pare la colonne même la mieux profilée ? Or, c'est une impulsion peu consciente qui relie ces élans divers, malaisée à saisir en dehors des constructions dûment achevées, obscure à l'auteur même, à l'auteur surtout, jusqu'à ce qu'il se soit « détaché ». » Cette remarque précise et ces menues réserves expliqueront qu'en cette « Introduction », affichant un amour excessif des principes et des déductions enchaînées, presque un système, Adolphe Guyonnet ne s'est point révélé tout entier. Quand on aura tenu compte du grand nombre de problèmes et de calculs que l'art de construire impose à tous ses ouvriers, du côté pratique, technique, esthétique, pécuniaire, il faudra convenir encore que Guyonnet y dévoile jusqu'à la rigueur son origine française. Il fortifie jusqu'à une sorte d'absolu, plutôt qu'il ne corrige, l'ordre traditionnel de l'esprit genevois. Spontanément, son talent lucide s'élève jusqu'à l'observation du précepte de Buffon : chercher, en commençant un ouvrage et pour le mieux conduire, l'idée la plus générale qui doit l'inspirer.

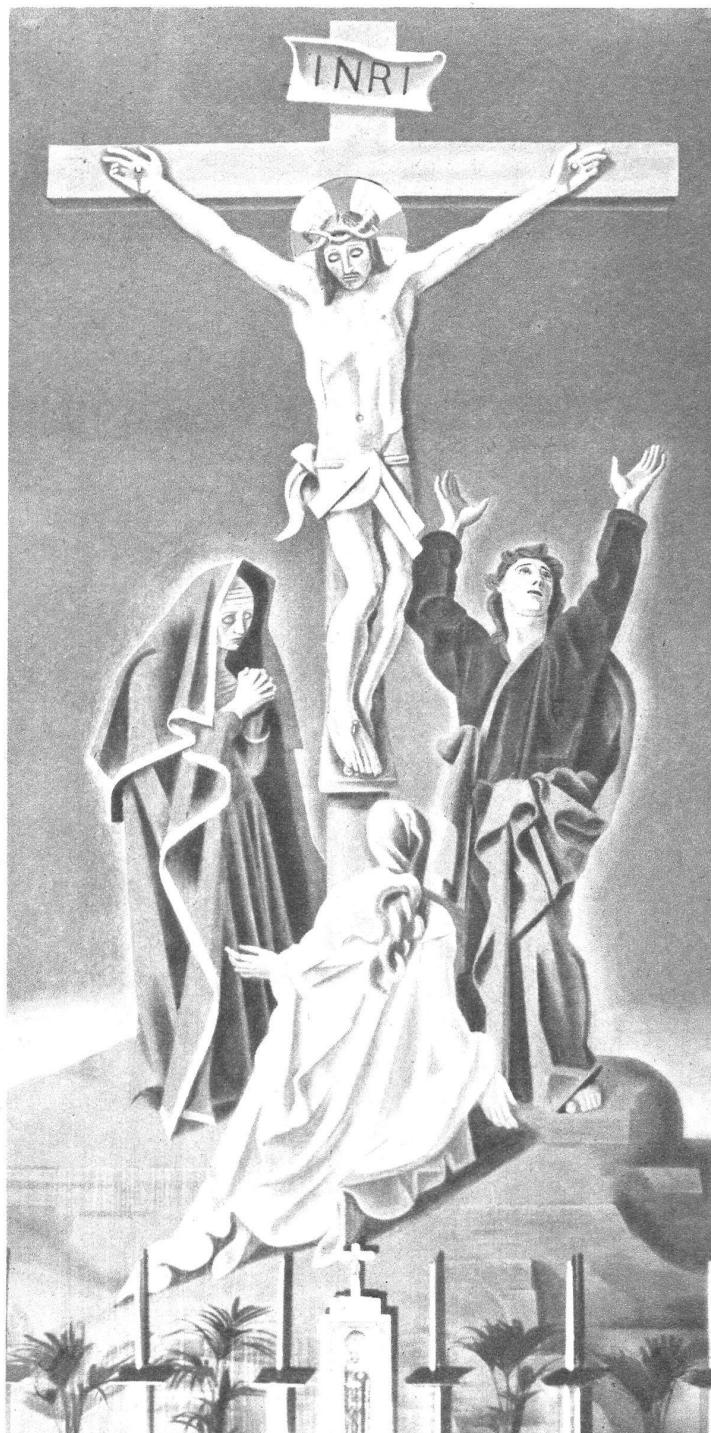


Plan de l'Eglise catholique de Tavannes (1934-1935).

LÉGENDE

1. Nef principale.
2. Nef latérale.
3. Chœur.
4. Porche.
5. Confessionnal.
6. Baptistère.
7. Sacristie.
8. Salle de réunion.
9. Podium.
10. Toilettes.

Eglise catholique de Tavannes. Motif sur le maître-autel, par Alexandre Blanchet, Genève.



» C'est très classique, je pense, d'exposer les règles à merveille. En théorie, car sa pratique a moins d'étroitesse, c'est pousser loin la réaction contre le goût contemporain que de mesurer sa place à la sensibilité, d'évoquer à peine la couleur, de nommer sans autre l'imagination...

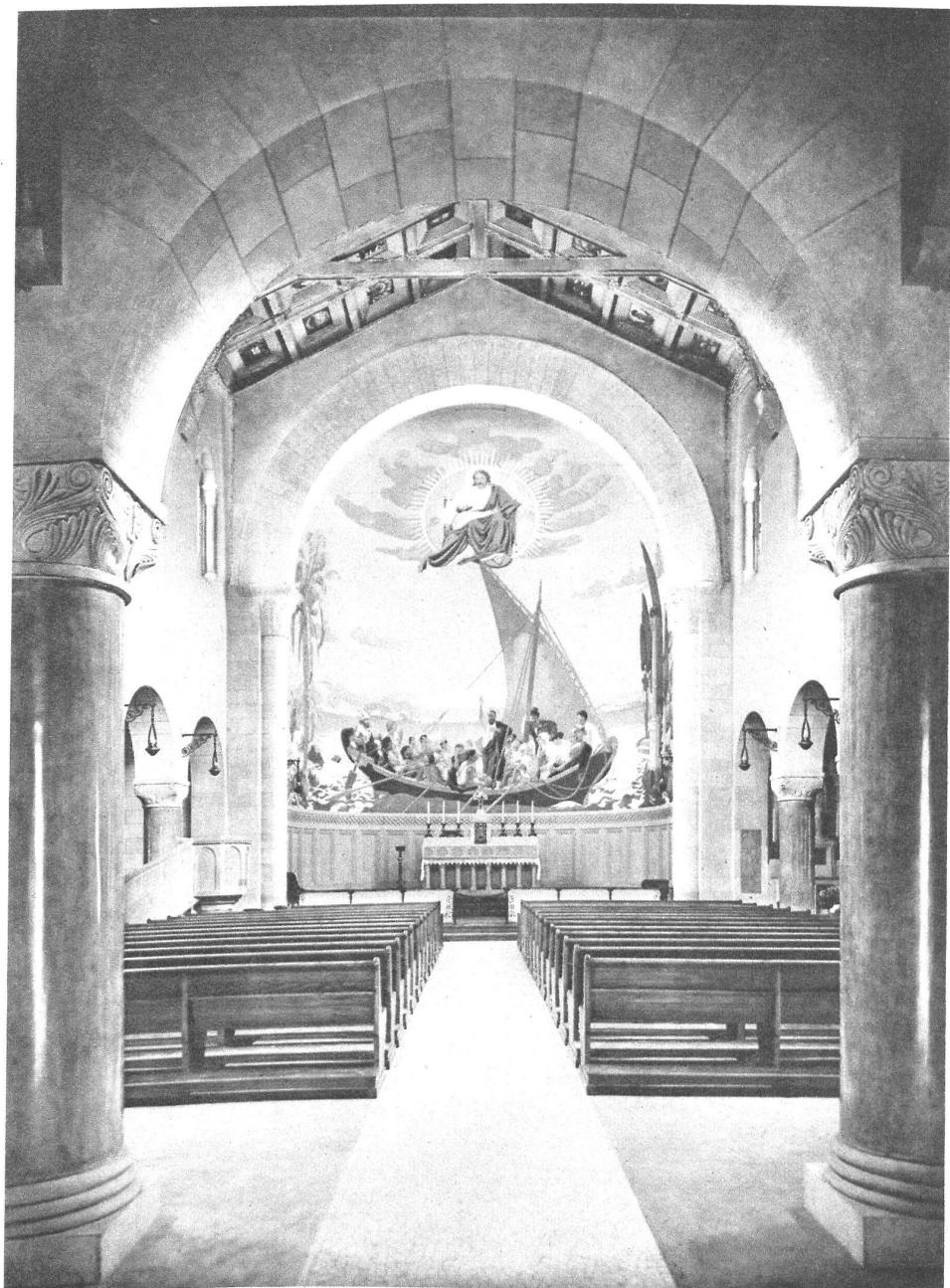
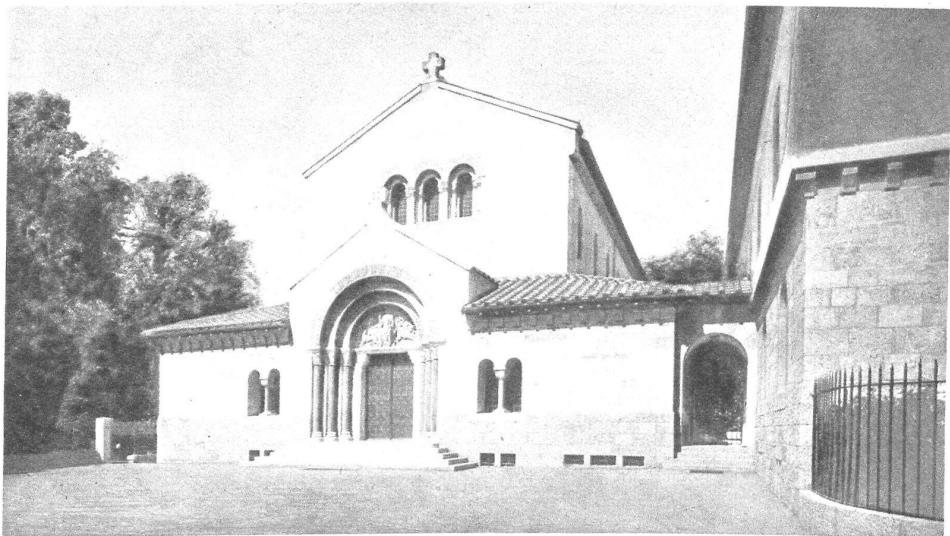
» Il arrive qu'on réduise leur part, lorsque, posant le principe qui les gouverne et les bornes qui les contien-

nent, on omet de définir leur activité, leur nature et leur domaine...

« Beaucoup d'ordre et trop, quand l'ordre n'est pas tout !

» Une philosophie néanmoins suffisamment réaliste pousse l'artiste que nous étudions à envisager de première vue la « question architecture » dans sa totalité ; à en définir les données, pour la distinguer des poursuites voisines ; à lui arracher par l'analyse une idée première ; et de là,

Eglise de St-Paul, à Genève-
Granges-Canal.



Intérieur de l'église avec
décoration du chœur par
Maurice Denis.

procédant par déductions enchaînées, à recomposer la synthèse originale de telle façon que, d'intuitive qu'elle était au début, elle soit rendue consciente, ordonnée et mesurable en ses parties. J'admire que la pensée de M. Guyonnet reste intermédiaire entre l'esthétique pure et l'esthétique appliquée. L'amour des vues générales ne l'entraîne point à en composer un ouvrage en soi, qu'on lirait comme belle symphonie, en oubliant réalité et réalisation. D'autre part, quand il construit, nous avons vu qu'il ne plante pas là soudain ses théories, pour en venir à des solutions pragmatiques. Un juste milieu, où je pense voir le résultat de l'expérience, tient en équilibre chez lui la pensée de l'ouvrage et son exécution.

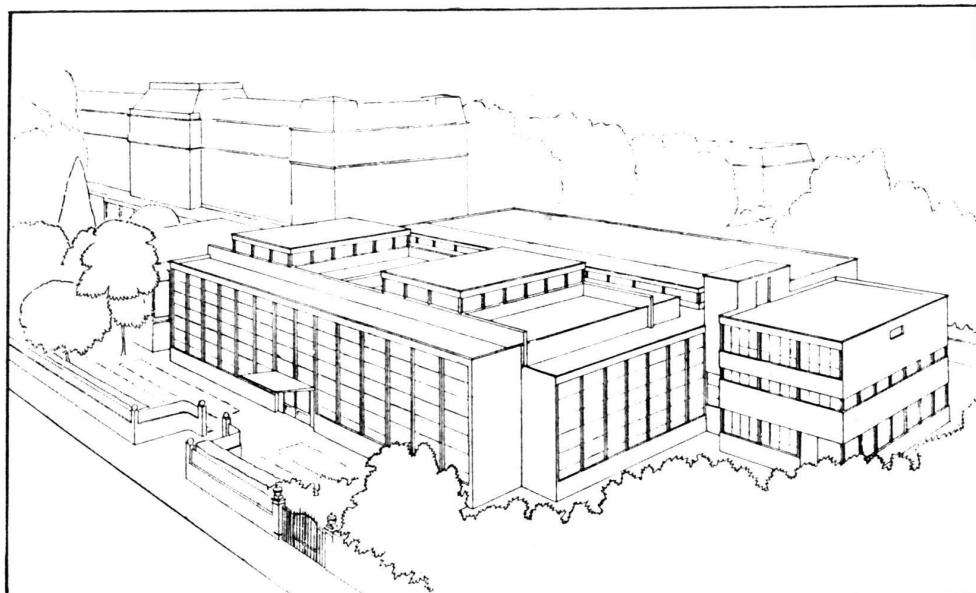
» M. Guyonnet a relevé, par exemple, ce qu'il appelle « les constantes » de l'architecture : la hauteur d'un siège, d'un appui de fenêtre, d'une marche d'escalier, d'une balustrade de pont ou de galerie, lorsqu'elle apparaît aux yeux, invariable à peu de chose près, révèle du coup l'échelle du bâtiment le plus vaste. On comprend mieux encore que « l'homme bâtit à sa mesure » en observant que la colonne s'inspire des proportions du corps humain, que la satisfaction qu'apporte avec eux les volumes cubiques est en rapport avec la structure de notre esprit.

Ainsi l'architecte de l'Eglise de Tavannes affirme d'abord la nécessité d'une loi, d'une part parce qu'il en trouve en lui le besoin, de l'autre, parce qu'il croit utile d'offrir

un appui aux à-peu-près de l'empirisme, aux caprices de la fantaisie. De l'étude positive de l'architecture, il déduit ensuite le caractère de cette loi, il lui donne un nom : la loi du rythme ou du nombre.

» On s'interrogera, peut-être, sur les avantages d'une réflexion si poussée. Il peut arriver que l'intention de composer avant tout des vues cohérentes en vienne à tenir en bride l'impulsion créatrice ; que le théoricien envisage parfois, avec une liberté apparemment égale, et le pour et le contre de sa tâche. Il reste vrai qu'un dessein systématique a retenu Guyonnet d'évoquer les caractères pittoresques et sensibles de son goût. On saisit comme au passage qu'il préfère la mesure à l'élan, l'érudition à la fantaisie, un certain éclectisme averti des modèles du passé aux prétentions du personnalisme et de l'originalité.

» Par bonheur, Adolphe Guyonnet, s'il redoute les écarts de la passion, l'orgueil qui s'impose, la vanité qui se donne en spectacle, demeure, en un sens plus mesuré, délicatement artiste. La distribution des surfaces, le rapport des volumes, la ligne s'affirment d'abord aux façades, aux silhouettes des églises qu'il a bâties ; mais la couleur compose à leurs intérieurs une atmosphère pittoresque, idéale, pure, attrayante. L'équilibre s'établit ici. Ce constructeur sensible et réfléchi, ce chercheur d'harmonies ne va point jusqu'à redouter les contrastes.



Le bâtiment de la conférence du désarmement, actuellement Maison des Congrès, à Genève.

Il trouve la source des rapports assurés qui font sa joie en lui d'abord, dans l'essence de son art ensuite, dans la nature, dans la foi, partout enfin ; il la rapporte à Dieu. C'est une adoration. On le voit très particulièrement appelé vers l'architecture sacrée.

» Dans cette lumière, son exécution et sa théorie font un tableau magistral ; ces vues conviennent parfaitement au constructeur qui les professe ; les succès authentiques, le talent remarquable de M. Guyonnet leur confèrent de l'autorité. A mon sens, la question reste entière

de savoir si, à science égale, un artiste qui s'abandonnerait plus librement à l'association des idées n'irait pas, dans un autre genre, tout aussi loin. Mais faut-il que je sois conséquent ; faut-il même choisir, entre l'unité qui discipline et la variété qui s'épanouit ? Moi j'aime à aimer des goûts différents, voire opposés. C'est moins affaire de préférence établie, je le disais plus haut, que d'humeur et de moment. Je crois que ceux qui prétendent à être vraiment cultivés, c'est-à-dire larges d'esprit, me suivront. »

J.-B. BOUVIER.

AMÉNAGEMENT DE LA VIEILLE VILLE A GENÈVE

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé la parution du rapport du Conseil administratif sur cette question si actuelle partout : l'assainissement de la vieille ville ; nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant ici quelques documents de ce rapport.

Plan topographique de la position de la ville.

A l'époque préhistorique, le chemin naturel conduisant au passage du Rhône suivait la crête de la colline sur le tracé actuel de la rue de l'Hôtel-de-Ville, de la Grand'Rue et de la Cité. La tranchée (vallum) creusée sur l'emplacement du Bourg-de-Four, vers la fin de l'époque lacustre, isolait du reste de la colline la pointe du promontoire qui commandait le passage du fleuve. C'est sur cet éperon fortifié que se constitua le premier ensemble urbain, l'« oppidum » des Allobroges, peuple gaulois.

